

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal tenue le 24 août 2020 à 19h35 à la salle de l'âge d'or, située au 139, Route de l'Église, Saint-Joseph de Kamouraska, conformément à l'avis public affiché le 13 août 2020

Sont présents : Madame Nancy St-Pierre, MAIRESSE et,
Messieurs LES CONSEILLERS,
Michel Viens,
Yves Lapointe,
Renaud Ouellet
Francis Boucher
Charles Montamat
Et Raymond Frève.

Est absent : Monsieur LE CONSEILLER,
Michel Viens.

Les membres présents du conseil forment le quorum.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 19h35 par Mme Nancy St-Pierre, mairesse. Marie-Ève Blache-Gagné, directrice générale et secrétaire-trésorière, rédige le procès-verbal.

20-08-2020

LECTURE ET ADOPTION DU PROJET D'ORDRE DU JOUR

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont tous, préalablement à la tenue de la présente séance, pris connaissance du contenu de l'ordre du jour et que la lecture en a été faite à cette séance;

Il est proposé par M. Renaud Ouellet et résolu à l'unanimité des membres présents que le conseil municipal de Saint-Joseph-de-Kamouraska l'adopte.

Signé _____
Nancy St-Pierre, mairesse

21-08-2020

ACHATS SUPPLÉMENTAIRES POUR LA CASERNE-INCENDIE

Point reporté.

22-08-2020

ACHAT DE CINQ FILTRES A INSTALLER A L'ENTREE DE CHACUN DES SITES DE TRAITEMENT DES EAUX USEES AU COUT DE 2 455\$ PLUS TAXES

Point reporté.

23-08-2020

DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE AU PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE – VOLET ACCÉLÉRATION DES INVESTISSEMENTS SUR LE RÉSEAU ROUTIER LOCAL POUR LE PROJET DE RÉFECTION DE LA ROUTE DE PICARD

ATTENDU QUE le conseil municipal de Saint-Joseph-de-Kamouraska a pris connaissance des modalités d'application du volet Accélération des investissements sur le réseau routier local (AIRRL) du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL);

ATTENDU QUE le conseil municipal de Saint-Joseph-de-Kamouraska désire présenter une demande d'aide financière au ministère des Transports pour la réalisation de travaux admissibles dans le cadre du volet AIRRL du PAVL;

ATTENDU QUE le conseil municipal de Saint-Joseph-de-Kamouraska s'engage à obtenir le financement nécessaire à la réalisation de l'ensemble du projet, incluant la part du Ministère;

ATTENDU QUE seuls les travaux réalisés après la date figurant sur la lettre d'annonce sont admissibles à une aide financière;

ATTENDU QUE le conseil municipal choisit d'établir la source de calcul de l'aide financière selon l'option suivante :

L'estimation détaillée du coût des travaux ;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par M. Charles Montamat et résolu à l'unanimité que le conseil municipal de Saint-Joseph-de-Kamouraska de autorise la présentation d'une demande d'aide financière pour les travaux admissibles, confirme son engagement à faire réaliser les travaux selon les modalités établies et reconnaît qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée.

Signé _____
Nancy St-Pierre, mairesse

24-08-2020

CLÔTURE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par M. Yves Lapointe et résolu à l'unanimité des membres du conseil municipal de Saint-Joseph-de-Kamouraska, que la séance soit levée à 20h20.

Signé _____
Nancy St-Pierre, mairesse

Nancy St-Pierre, mairesse

Marie-Ève Blache-Gagné, directrice générale